

**Sujet :** Beaubernard Jean demande : Concession des plages de Mar-Vivo/Les Sablottes

**Date :** Sun, 29 Jul 2018 10:44:34 +0200

**De :** Jean Beaubernard

A Monsieur le Commissaire Enquêteur sur la concession des plages de  
Mar-vivo/Les Sablottes

Monsieur le Commissaire,

Nous venons de prendre connaissance du projet d'aménagement de la plage  
de Mar-Vivo/Les Sablottes.

Vu l'état du rivage actuel côté Mar-Vivo (moins de 1m de large,  
situation qui se dégrade d'année en année), nous avons été très  
surpris du maintien dans cette zone du lot n°1 (Petite restauration et  
matelas).

Pire encore, le projet prévoit de modifier son emplacement : Il serait  
implanté le long du mur de l'immeuble « La Vague » (morceau de plage  
qui bénéficie d'un meilleur ensablement les années fastes), laissant  
ainsi son emplacement actuel, très caillouteux, aux vacanciers ordinaires.

En clair, les cailloux au domaine public, et le sable aux personnes un  
peu plus fortunés.

Afin de palier à cette injustice, nous demandons que la loi littorale soit  
partout respectée : Minimum de 3 mètres entre les installations de toute  
concession et le bord de mer, ce qui n'est plus le cas à Mar-Vivo depuis  
des années. Avec, dans le cas contraire, une application stricte du cahier  
des charges, à savoir le démontage des obstacles au déplacement des  
vacanciers le long de la plage.

Et s'il y a rechargement en sable au niveau de cette concession n°1,  
comme le cahier des charges l'autorise, nous demandons qu'il y ait  
également ré-ensablage jusqu'à l'escalier d'accès proche du  
centre de secours de Mar-Vivo, ce qui ne semble pas être envisagé dans le  
projet du plan de masse 1-c2

En espérant qu'il soit effectivement tenu compte de l'avis du public,  
nous vous remercions d'avoir bien voulu nous prêter attention.

Cordialement,

Mme et M. Beaubernard

----

Profil : particulier

Nom : Beaubernard

Prénom : Jean